



**CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE
RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID**

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Avis n° 49

Avis sur les arrêtés d'exécution des nouvelles ordonnances bruxelloises en matière de financement de la recherche, du développement et de l'innovation.

Cet avis a été préparé par le groupe de travail arrêtés d'exécution des nouvelles ordonnances bruxelloises en matière de financement de la recherche, du développement et de l'innovation et adopté le 27 septembre 2018.



**CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE
RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID**

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Concerne : Avis sur les arrêtés d'exécution des nouvelles ordonnances bruxelloises en matière de financement de la recherche, du développement et de l'innovation.

Groupe de travail : Thaddée D'haegeleer et Philippe Claeys

Après lecture des arrêtés d'exécution, le groupe de travail n'a pas relevé de points spécifiques pouvant porter à discussion.

Il souhaite cependant formuler les remarques générales suivantes :

- la procédure est complexe et demande beaucoup de justifications, et donc un travail important de comptabilité et de vérification de part et d'autre.
- l'absence de contrôle de la règle interdisant le cumul des aides pourrait mener à des abus. Le groupe de travail s'interroge sur la possibilité d'envisager un mécanisme de contrôle.